



16ème législature

Question N° : 18701	De Mme Anaïs Sabatini (Non inscrit - Pyrénées-Orientales)	Question écrite
Ministère interrogé > Sports, jeux Olympiques et Paralympiques		Ministère attributaire > Sports, jeux Olympiques et Paralympiques
Rubrique >sports	Tête d'analyse >Promotion des équipes sportives féminines	Analyse > Promotion des équipes sportives féminines.
Question publiée au JO le : 11/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Anaïs Sabatini appelle l'attention de Mme la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques sur l'importance de soutenir le développement du sport féminin, en particulier à l'échelle locale, comme en témoigne la remarquable performance des U15 filles de Saint-Cyprien en basket-ball. Ces jeunes sportives ont terminé la saison avec succès, illustrant le potentiel et la détermination des femmes dans le domaine sportif. Afin de continuer à les encourager et à favoriser leur progression, il est crucial de leur offrir des infrastructures de qualité ainsi que des soutiens adaptés, tant matériels que financiers. Le manque de ressources peut freiner leur élan et limiter les opportunités de carrière sportive pour les jeunes femmes talentueuses. Mme la députée interroge Mme la ministre sur les mesures concrètes que le Gouvernement entend prendre pour promouvoir le sport féminin dès le plus jeune âge et garantir des moyens adéquats aux clubs sportifs locaux. Elle souhaite également savoir comment ces initiatives peuvent être intégrées dans une politique globale visant à renforcer l'égalité des chances dans le sport et à valoriser les réussites des équipes féminines.